

Procès-verbal d'assemblée générale d'une société

Ces décisions concernant la société suivante : sarl da silva teddy cf.

L'assemblée a eu lieu le 25 mars 2025 à saintes.

Cette assemblée a été dirigée par teddy da silva, qui a demandé que l'assemblée soit tenue conformément aux statuts de la société.

Le discours du président a été lu et annexé au procès-verbal de cette assemblée.

Renseignements sur la société

Forme juridique : SARL

Siège social : 15 Rue des Brandes, 17100 Saintes, France

Capital social : 5 000,00€

Associés

Les associés suivants ont participé à la réunion et ont signé le formulaire de participation ci-dessous :

teddy da silva avec 500 actions.

_____ avec 0 actions.

Ordre du jour

Les associés ont été appelés à cette assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui seront mises aux voix.

- a. poursuite d'activité malgré la perte de la moitié du capital social

poursuite d'activité malgré la perte de la moitié du capital social

- 1. poursuite d'activité malgré la perte de la moitié du capital social.

Dispositions générales

- 2. Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.
- 3. Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés et il n'y a pas d'autres commentaires ou questions à formuler. La réunion est terminée.

Fait à Saintes, le 25 Mars 2025.

SIGNATURE DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ

teddy da silva